

Validation des Acquis de l'Expérience via FRANCE VAE



Ressources *Humaines*
HUMAINEMENT PLUS GRAND





Principes généraux

Vous avez décidé de faire une VAE et allez en être l'acteur. c'est une démarche qui va vous demander un investissement important et du temps, au cours de laquelle nous allons vous accompagner.

En effet, l'accompagnement VAE a pour objet de vous permettre d'analyser vos motivations, vos compétences professionnelles, vos activités et missions afin de vous aider dans le choix et l'élaboration de votre mémoire professionnel.

C'est une démarche qui vous permet d'obtenir une certification grâce à votre expérience, sans retourner en formation. Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle qui doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Avant de vous engager nous vous proposons de parcourir notre démarche d'accompagnement pour plus d'informations sur notre savoir-faire, nos méthodes et outils de VAE.

Objectifs de la VAE

1 Analyser votre parcours, compétences et expériences

2 Accompagner à la rédaction du livret 2

3 S'entraîner à la soutenance du jury



Entretien préalable gratuit et sans engagement

Il permet de faire connaissance avec votre accompagnateur référent qui vous accompagnera durant la réalisation de votre VAE.

- Présentation des objectifs et du cadre
- Présentation de la méthodologie utilisée, du cabinet et des moyens matériels et humains disponibles
- D'une durée de 30 à 45 minutes
- Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir Axelle HERLEMONT, Référente Handicap au 06 50 06 29 56 ou par mail a.herlemont@ap-rh.com

Prérequis

- Le dispositif de VAE est accessible à toute personne ayant des compétences liées au diplôme visé. Peuvent en bénéficier les salariés travaillant dans le secteur privé ou public, demandeurs d'emploi, volontaires et bénévoles, élus et responsables syndicaux, proches aidants, étudiants, etc.
- Maîtriser les outils informatiques (Word et internet)

Mise en place de l'accompagnement

Un suivi individuel est assuré par un accompagnateur référent, interlocuteur privilégié durant l'accompagnement VAE.

Dossier de
faisabilité

Elaboration du
livret 2

Rendu du
dossier

Résultats + suivi
post-VAE



Accompagnements jusqu'au rendu du mémoire (livret 2) et préparation à la soutenance.



Des entretiens individuels réguliers dans nos locaux/en visioconférence. Le nombre d'heure est à définir en fonction de votre parcours et vos besoins.



Une salle documentaire à disposition avec soutien logistique (Internet, livres, PC, imprimante, photocopieur...). Des fiches outils comprenant des aides rédactionnelles.

Modalités pédagogique



- Référentiel du diplôme
- Le livret 2
- Les fiches méthodologiques et rédactionnelles

Modalités d'évaluation

Avant l'entrée en VAE

- Entretien avec la Consultante VAE ou la Chargée de formation
- Echange avec le/la futur(e) accompagné(e) afin de visualiser la pédagogie à adopter

En cours de VAE

- Des évaluations sont réalisées en continue afin d'évaluer votre acquisition des savoirs et savoir-faire sous la forme de mise en situation, de questionnement oral et écrit.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction de l'accompagné

A la fin de la VAE

- Attestation de fin de formation

Pour s'inscrire sur France VAE

- Se connecter sur France VAE (<https://vae.gouv.fr/espace-candidat/>) et suivre les étapes !
- Le financement de votre parcours est **pris en charge** (hors dispositif particulier de la fonction publique). Pour faciliter l'accès à la VAE pour tous, France VAE rassemble ce financement auprès de différents acteurs publics et privés.
- Entre 1140€ à 2400€ TTC (de 12H à 30H en fonction du parcours et des besoins)



Les 4 phases de l'accompagnement

1

Rédaction du dossier de faisabilité

- 1° Analyse de votre parcours et de vos expériences professionnelles
- 2° Confirmation du diplôme
- 3° Définition du parcours
- 4° Vous informer sur le déroulement de la VAE
- 5° Rédaction du dossier de faisabilité

2

Présentation et élaboration du livret 2

- 1° Vous présenter le livret 2
- 2° Vous aider dans l'analyse de votre parcours personnel et professionnel afin de choisir et définir les structures
- 3° Vous accompagner dans l'écriture du livret
- 4° Identifier vos activités professionnelles
- 5° Aider à la rédaction du livret 2

3

Rendu du dossier

Vérifier la conformité du dossier et vérifier le dépôt. Vous préparer à la soutenance pour effectuer un oral blanc.



4

Résultats + suivi post-VAE

Validation totale : vous obtenez votre diplôme

Validation partielle : les unités obtenues sont valables 5 ans

En cas de **validation partielle** ou de **non validation**, votre accompagnateur :
Vous reçoit pour étudier et vous accompagner pour la suite de votre parcours.



⊕ Adaptabilité

Des accompagnements sur mesure adaptés à votre situation. Quelle que soit votre demande, nous mettons au point la solution la plus adaptée.

⊕ Réactivité

Tenue du rendez-vous d'information **sous 1 semaine**.
Démarrage de la prestation **sous 1 mois**.

⊕ Proximité et disponibilité

Une équipe à l'écoute, et disponible pour vous accompagner tout au long de votre projet.

⊕ Un esprit convivial & cooconing et aussi...

⊕ Une culture entrepreneuriale & start up !



CONTACT

Axelle HERLEMONT/MAISONNIAL
Directrice opérationnelle associée
Référente Handicap
06 50 06 29 56



Siège social

8 avenue du Dr Lefebvre, Entrée A
06270 Villeneuve-Loubet
04 93 73 81 63



Saint-Raphaël



66 avenue Thalès
Technoparc
Epsilon 2
83700 Saint-
Raphael



Marseille



99 rue Floralia
13008 Marseille



Alpes du Sud



Micropolis -
Rue de Belle Aureille
05000 Gap



A distance



Brignoles

129 avenue Saint Jean
83170 Brignoles



Nice

Les Satellites
15 Av. Georges
Clemenceau
06000 Nice

Notre équipe vous accompagne également à distance via MyTalents.

Possibilité de suivre l'accompagnement 100% à distance ou en présentiel.



Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir votre accompagnateur référent.

6 personnes accompagnées en 2023 avec 100% de réussite pour le diplôme visé*

**Résultats du 01/01/2023 au 31/12/2023*

« L'accent est mis sur la **convivialité**, la **confiance** et la **simplicité d'utilisation** des outils mis à disposition du bénéficiaire »

Nos CGV :

<https://ap-rh.com/conditions-generales-de-vente/>